

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre, à quinze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GUIHO, Vice-Présidente du CCAS.

DATE DE CONVOCATION : 04 octobre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 13 – **PRÉSENTS** : 11 – **EXCUSÉS** : 02 – **ABSENT** : 00

PRÉSENTS: Monsieur Jacky FLIPPOT, Madame Yolande DUBOURG, Monsieur Jean-François RICARD, Madame Marie-France GUIHO, Monsieur Yannick RANNOU, Madame Valérie MOREAU, Monsieur Edouard Rivière, Madame Anaëlle FRASSON, Madame Jacqueline OLIVIER, Monsieur Alain BERNARD, Monsieur Bernard OLIVIER.

En nombre suffisant pour délibérer.

EXCUSÉS : Monsieur Jean-Michel BUF, Madame Nelly LEGOUX.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Bernard OLIVIER

OBJET :	Convention Micro Crédit Social et Micro-épargne en partenariat avec le Crédit Municipal
----------------	--

CA 2022 / 10 / 02

Vu que le CCAS de BLAIN a passé une convention « Micro crédit social » avec le Crédit Municipal de Nantes (CMN) en novembre 2021,

Vu que le Conseil d'administration du CCAS avec le crédit municipal propose une nouvelle convention avec des nouvelles modalités notamment sur la durée du prêt, le montant ainsi la création d'une micro-épargne

Cette convention annule et remplace l'ancienne convention entre les parties.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la convention du micro crédit et la micro-épargne avec le Crédit Municipal de Nantes

AUTORISE Monsieur le Président du CCAS à signer ladite convention,

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait en Mairie de BLAIN,
Le 11 octobre 2022,

Le Président du CCAS,
Jean-Michel BUE



Le secrétaire de séance
Bernard OLIVIER

PUBLICATION :

Date de publication en Mairie le 19 octobre 2022

Date de télétransmission en Préfecture le 18 octobre 2022